

J.C.A. - Echancier de paiement de l'inscription

Règlement par chèque bancaire uniquement

(un seul règlement par famille)

⇒ Un seul versement pour un montant de : €

⇒ Versement échelonné nombre de versements : (3 maxi)

⇒ 1^{er} versement de : € (mini 40€ par personne débité à l'inscription)

⇒ 2^{ème} versement de : € (mini 40 € par personne débité le 15 décembre)

⇒ 3^{ème} versement de : € (solde de l'inscription débité le 15 mars)

Les chèques sont à fournir le jour de l'inscription

Fait à AVELIN, le/...../ 20.....

Signature :



☎ : 06.16.18.91.48 (président)

☎ : 06.42.77.46.60 (professeur)

✉ : contact@judo-club-avelin.fr

A remettre le jour de l'inscription

J.C.A. - Tarifs & horaires

⇒ **Passeport Judoka** (valable 8 ans) **8 €**

- Permet la participation aux compétitions

⇒ **Licence FFJDA** (obligatoire judo) **38 €**

- Comprend une assurance
- Obligatoire pour les compétitions officielles
- Montant entièrement reversé à la FFJDA

⇒ **Pièces nécessaire à l'inscription**

- Le certificat médical complété
- Le règlement de la cotisation de l'année
- La fiche d'inscription (**1 par personne**)
- L'échancier de versement

⇒ **Règlement de la cotisation**

- Il est possible de payer en trois fois
- Les trois chèques sont à faire le jour de l'inscription à la date du jour.
- Ils seront encaissés respectivement à **l'inscription, le 15 décembre** et le **15 mars** de l'année en cours.

⇒ **Réduction famille**

- Une réduction de 10 € sur la cotisation sera accordée à partir de la 2^{ème} personne inscrite pour une même famille

⇒ **Tarifs et horaires**

Public	Age	Jour	Horaire	Licence + Adhésion	Cotisation	Total
Ados	9 à 14 ans	lundi et jeudi	18h - 19h15	38+8 €	124 €	170 €
			18h - 19h15			
Adulte (judo)	à partir de 15 ans	jeudi	19h30 - 21h00	38+8 €	124 €	170 €
Adulte (taïso)	à partir de 15 ans	lundi	19h30 - 20h30	8 €	143 €	151 €
				8 €	10 séances	58 €
Baby 1	4 à 5 Ans	lundi et/ou mercredi	17h - 18h 10h - 11h	38+8 €	104 €	150 €
Baby 2	6 à 8 Ans	mercredi et/ou jeudi	11h - 12h 17h - 18h	38+8 €	104 €	150 €

⇒ **Majoration aux personnes extérieures**

- Une majoration de 5 € sur la cotisation sera demandée aux personnes n'habitant pas Avelin pour chaque inscription